

Relation sans violence à l'école

Un projet pionnier et un bilan réjouissant après dix ans d'activités

Le bilan de l'activité de "Relation sans violence" - projet pionnier - marque les dix années d'existence de cette mesure soutenue par le Conseil d'Etat. Depuis 2000, le Conseil d'Etat, et à sa suite, le Grand Conseil, ont mis en place des mesures de prévention dans toutes les écoles neuchâteloises. Sous l'égide de "Relation sans violence" et des services d'enseignement, ces mesures ont permis, par un accompagnement des écoles et des soutiens financiers ciblés, à la majorité des établissements de mettre en place des réalisations importantes qui ont porté leurs fruits et qui s'inscrivent dans la durée. Celles-ci concernent notamment le climat scolaire, les règles de vie et l'encadrement, le développement des compétences sociales des jeunes, la gestion de conflits et de situations difficiles ainsi que le développement de la collaboration au sein de la classe, du collège et avec les familles.

Un projet pionnier

En 2000, le Conseil d'Etat, souhaitant agir à long terme, suivait les recommandations d'une commission interdépartementale chargée d'étudier l'augmentation de la délinquance qui proposait treize mesures: sept de nature préventive, trois de nature curative et trois de nature répressive. Si toutes les mesures proposées ne furent pas mises en place, la mesure No 2 concernant le développement de la communication et la prévention de la violence à l'école fut réalisée au-delà des prévisions.

Bénéficiant durant les cinq premières années d'un budget annuel de 100.000 francs, cette mesure No 2 a permis de soutenir sous l'égide de "Relation sans violence" et avec l'appui des services d'enseignement, les écoles du canton qui se sont engagées librement dans des actions reconnues pour la prévention de la violence. Progressivement, toutes les écoles se sont mobilisées, soit 65 collèges ou centres scolaires au total, et ont fait appel aux accompagnements proposés, aux formations, documents spécifiques et aux aides financières ciblées mises à disposition.

Les enseignants et enseignantes se sont énormément mobilisés et ont bénéficié de formations, d'accompagnement et d'outils ainsi que de documents spécifiques pour mener à bien ces actions de prévention.

Des actions menées et réussies sur plusieurs plans

Les écoles ont mené des actions sur cinq axes principaux en développant particulièrement la cohérence du cadre éducatif pour la sécurité et l'aide aux apprentissages, les compétences sociales des élèves (communication, respect, gestion

constructive des conflits), l'apprentissage de la citoyenneté, les espaces de participation et la responsabilisation des élèves, la qualité de la vie et du climat dans l'école pour tous et la collaboration avec les familles. Voir www.relationsansviolence.ch -- > réalisations dans les écoles.

Le travail a été effectué à l'échelle des classes et de l'ensemble de l'établissement. Les professionnels des écoles ont également travaillé à l'amélioration de leur communication et de leur collaboration d'équipe. Les actions ont été initiées et conduites par les directions et les enseignants, ciblées en fonction des réalités vécues dans les écoles et des besoins et étayées par les connaissances existantes dans le domaine de la prévention.

Le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs) a assuré le développement et l'accompagnement de l'ensemble des réalisations. Les principales démarches ont été recensées, sur la base des expériences faites, dans une brochure (éditée à 12.000 exemplaires diffusés également dans les cantons et pays voisins). Voir www.climatscolaire.ch .

Objectifs atteints

Les développements ont été pour la plupart pensés dans la durée et s'inscrivent dans la cohérence de l'établissement, pour faire de nos écoles un espace où il fait bon vivre, apprendre et enseigner au quotidien. De nombreuses autres réalisations ont soutenu ce travail de prévention, dont à relever la gestion des situations critiques (toutes les écoles ont mis en place un protocole pour la gestion de situations de crise) et la mise à disposition pour les enseignants de ressources pour la qualité de vie au travail (informations, accompagnement, développement du travail en équipe, etc.)

Perspectives

S'il s'agit de maintenir les acquis, du travail reste à réaliser et les défis pour l'école sont de plus en plus nombreux pour assurer les apprentissages dans le contexte social et économique actuels, dont notamment l'accompagnement des élèves en échec scolaire et en souffrance et aider les enseignants face à ces situations, ainsi que favoriser le signalement précoce des difficultés rencontrées.

Si les moyens financiers doivent s'inscrire dans le cadre actuel pour développer de nouveaux projets, la dynamique de prévention est solidement installée dans l'école neuchâteloise. En témoigne entre autres le nombre d'établissements scolaires qui se sont engagés dans le programme d'intervention et de détection précoce élaboré au niveau national, soit sept établissements neuchâtelois sur 15 au total en Suisse romande.

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire,
tél. 032 889 69 20.

Marc Thiébaud, responsable du CAPPEs et de Relation sans violence,
tél. 032 889 69 79 ou 079 477 50 09.

Neuchâtel, le 6 mai 2010